

REGLEMENT 2014

Article 1 : CERTIFICAT MEDICAL

Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, au regard de l'article L231-3 du Code de Sport, les participants doivent fournir un **certificat médical datant de moins d'un an au 30 novembre 2014 avec la mention "non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition"**

Seules les licences FFA, FF Triathlon de la saison en cours sont acceptées, ainsi que les licences FSCF, FSGT, UFOLEP faisant apparaître de façon précise la mention "athlétisme".

Les coureurs possédant une autre licence sportive doivent fournir obligatoirement une copie d'un certificat médical comme indiqué ci-dessus. Ce document sera conservé par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident.

***Pour ceux qui n'ont pas adressé de certificat médical avec leur inscription, obligation de présenter celui-ci au retrait du dossard.**

Article 2 : REGLEMENTATION

Le Cross de l'Acier est organisé dans le cadre des règlements de la Fédération Française d'Athlétisme sous couvert de la ligue Nord Pas-de-Calais d'Athlétisme.

Le cross de l'Acier est inscrit dans le **Cross Country Tour National** géré par la Fédération Française d'Athlétisme, il est labellisé **Permit Meeting EAA** par la Fédération Européenne d'Athlétisme, les organisateurs s'engagent à en respecter les réglementations.

Article 3 : ORGANISATION

Le Cross de l'Acier est organisé par l'Association Cross de l'Acier avec l'aide technique de la ville de Leffrinckoucke, des clubs d'athlétisme et cyclotouriste du Littoral de la Flandre.

Article 4 : RESPONSABILITE

- Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de LA SAUVEGARDE n° Z157020.002R

- Responsabilité « Individuel accident » : Les licenciés bénéficieront des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux non-licenciés de s'assurer personnellement, car ils participeront à l'épreuve sous leur propre responsabilité.

Article 5 : INSCRIPTIONS

Les inscriptions, ouvertes à tous, licenciés ou non, sont GRATUITES*. Ne seront pris en compte que les bulletins dûment remplis, signés et écrits lisiblement.

Conformément au décret de juillet 1987 et à la loi du 23 Mars 1999, les participants doivent se conformer à la procédure d'inscription détaillée. Pour les mineurs, une autorisation parentale est exigée.

Chaque compétiteur ne peut s'inscrire que sur une seule course et courir dans la course qu'il a choisie (n° au dos du dossard) sous peine de déclassement.

Les coureurs sans dossard ne sont pas autorisés à participer aux compétitions.

- Les inscriptions par courrier devront parvenir avant le jeudi 27/11 à :
Association du Cross de l'Acier
Nicole DECOOL 17, allée des Rosiers 59229 TETEGHEM

- Les inscriptions en ligne sur le site => <http://crossdelacier.free.fr> jusqu'au jeudi 27 novembre minuit. **Présentation obligatoire de l'accusé de réception et du certificat médical (si pas joint à l'inscription en ligne) pour retirer les dossards**

- * Les inscriptions, salle Vanhille, du samedi 29 novembre, de 10h à 15h, sont payantes (2€).

- Pas d'inscription le dimanche

Article 6 : DOSSARDS

Les dossards et dossiers sont à retirer **le samedi 29 de 10h à 15h non-stop et le dimanche avant les courses**, salle Henri Vanhille, au stade de Leffrinckoucke.

Aucun dossard ne sera envoyé.

Attention : Pendant la course, le dossard devra être épinglé sur la poitrine, non plié, pour être visible par le juge arbitre sous peine de déclassement.

Les classements seront publiés après chaque course.

Toute réclamation concernant le classement doit être adressée dans l'heure qui suit la course à l'accueil salle Vanhille.

Article 7 : ASSISTANCE MEDICALE

Une assistance médicale et sécurité sera assurée par l'organisation. Une assistance cibiste est présente sur le parcours.

Article 8 : CHALLENGES (la remise des coupes et trophées se fait sur invitation, environ 2 semaines après le cross)

- challenges écoles** sur courses 5 et 8
 - Un **classement de la participation** récompensera les 10 premiers établissements qui présenteront le meilleur rapport arrivants/effectif total de l'école (**minimum de 15 arrivants**). **Des coupes seront offertes aux 3 premières écoles.**
- challenges des collèges et lycées** sur courses 3,8,9 et 10.
 - Un classement du nombre récompensera les 3 établissements comptabilisant le plus grand nombre d'arrivants. **Des coupes seront offertes aux 3 premiers collèges et 3 premiers lycées.**
- Challenge des Entreprises et Institutions : course n°1 et 2**
 - Sont concernés **les membres du personnel** : actifs, non-licenciés et licenciés H&F de junior à vétérans, représentant **leur entreprise, établissement ou institution**, ainsi que les associations sportives d'entreprises ou d'administration.
Deux classements seront effectués sur ces 2 courses :
 - **1er classement : un classement par équipes (course n°1)** prendra en compte les **4 meilleurs compétiteurs** d'une même entreprise, établissement ou administration par addition des places, toutes listes d'inscriptions collectives ou individuelles confondues. Une entité ne peut donc être classée deux fois. Des coupes honoreront les 15 premiers.
 - **2eme classement : un classement du nombre (course n°1 et 2)** prendra en compte le nombre total d'arrivants de chaque entité. Les trois plus nombreuses seront récompensées par des trophées.

Le Challenge de l'Acier :

- Couvrira toutes les courses pour le personnel d'**Ascométal Europipe** et **Valdunes** (plus les époux, les épouses, les retraités, les enfant mineurs). Les 3 premiers de chaque course et catégorie seront récompensés.

Le Challenge des Nations réservé aux courses AS hommes et femmes

- En plus du classement individuel sera établi un classement pour le challenge des nations sur les 3 coureurs les mieux classés par addition des places.

Article 9 : Course n°7, Relais Cross LNPCA

Les inscriptions passeront par la ligue LNPCA... Délai mardi 25/11, Règlement et grille de prix spécifique.

Article 10 : IMPOSITION

En application de la législation en vigueur, les athlètes sont tenus de déclarer aux impôts toute somme reçue lors des compétitions.

Article 11 : RECOMPENSES

A l'arrivée chaque participant aux courses recevra un cadeau et une boisson chaude.

Une médaille "Cross de l'Acier" sera remise aux 3 premiers H & F de chaque course (sauf les courses n°1,2 et 7)

Article 12 : RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Il est vivement conseillé aux participants et spectateurs de garer leur voiture sur le parking de la mairie (400 places) ou dans le secteur de la plage.

Article 13 : VESTIAIRES

La salle Henri Vanhille sera mise à disposition des athlètes sous leur propre responsabilité. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de perte ou de vol.

Article 14 : IMAGES

Le fait d'accepter le règlement autorise les organisateurs à utiliser les enregistrements photos et vidéos de l'événement, sur lesquels ils figureront.

Challenge des Entreprises et Institutions à 9h30 & 10h05 avec le parrainage du **Nord**

Championnat régional LNPCA - Relais Cross Homme & Femme à 12h40

Marche Santé Mutuelle MGC Samedi à 14h15

Inscriptions et Renseignements **crossdelacier.free.fr**

Dimanche AS/F à 11h10 AS/H à 12h00



Les Dunes de Flandre station balnéaire de Dunkerque à Bray-Dunes

Cross de L'Acier 2014

Horaires des départs

N° course	Heure de départ	Catégorie	Année de naissance	Distance	Parcours
1	9h30	Challenge des Entreprises et Institutions 2 BOUCLES Salariés H & F toutes catégories		5000 m	2 grandes boucles
2	10h05	Challenge des Entreprises et Institutions 1 BOUCLE Salariés H & F toutes catégories Parrainés par le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD		2500 m	1 grande boucle
3	10h25	Populaires H & F / Licenciés H & F 1997 et avant (de juniors à vétérans) Course Gérard COURMONT Les Dunes de Flandre		5000 m	2 grandes boucles
4	11h10	Valeur limite: 42' aux 10 kms Espoirs F Séniors F AS Femmes	1993 à 1995 1976 à 1992	6650 m	5 petites boucles
5	11h40	Poussins G et F Eveil athlétique Course Yves DECOOL	2004 à 2005 2006 à 2007	1400 m 580 m	1 petite boucle tour du stade
6	12h00	Valeur limite: 36' aux 10 kms Espoirs H Seniors H AS Hommes	1993 à 1995 1976 à 1992	9950 m	7 petites boucles
7	12h40	Relais Cross LNPCA Challenge Région Nord Pas de Calais	1998 à 1992	5600m	4 petites boucles (4 relais de 1400m)
8	13h10	Benjamins G et F	2002 à 2003	2100 m	1 moyenne boucle
9	13h30	Minimes G et F	2000 à 2001	2800 m	2 petites boucles
10	13h50	Cadets G et F	1998 à 1999	3500 m	1 petite boucle + 1 moyenne boucle

Renseignements et inscriptions:
<http://crossdelacier.free.fr>

Inscription gratuite
jusqu'au vendredi minuit
mais payante (2€) le samedi

Cross de l'Acier

Dimanche 30 novembre 2014

Pas d'inscription le jour du Cross

Par courrier : jusqu'au jeudi 27	En Ligne : jusqu'au jeudi 27 à minuit
Association « Cross de l'Acier » Nicole Decool 17 allée des rosiers 59229 TETEGHEM	http://crossdelacier.free.fr <small>(présentation du certificat médical lors du retrait du dossard)</small>

Renseignements et résultats : site Internet : <http://crossdelacier.free.fr>

NOM _____

Prénom _____

Année de naissance _____ H F

Club, entreprise ou institution _____

N° licence _____ Fédération _____

Adresse _____

Ville _____ CP _____

Téléphone _____ N° course choisie

Je joins au bulletin d'inscription la photocopie du certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition **datant de moins d'1 an** ou, si je suis licencié, la photocopie de ma licence FFA, FFTriathlon ou des fédérations affinitaires FSCF, FSGT, UFOLEP avec mention "Athlétisme en compétition".

J'accepte le règlement de l'épreuve et autorise les organisateurs à utiliser les enregistrements photos et vidéo de l'événement sur lesquels je figurerai.

Challenge de l'Acier
Sur toutes les courses

A remplir uniquement par le personnel
d'Ascométal, Europipe, Valdunes
(Époux, épouses, enfants, actifs ou retraités)

- ASCOMETAL
- EUROPIPE
- VALDUNES

N° DE DOSSARD
Réservé à l'organisation

SIGNATURE OBLIGATOIRE
(SIGNATURE des parents pour les mineurs)